

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant 678667 NB LTÉE		Date d'inspection Le 12 août 2026	
Nom de l'établissement École de la Petite Enfance		Numéro de permis 2015168	
Adresse 4138 rue Principale Tracadie-Sheila NB E1X 1B8		Numéro de téléphone (506) 395-4013	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 52	Âges des enfants PRÉSCOLAIRE	
Personnel SGE Sylvie Richardson	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

Commentaires généraux

La visite de l'établissement a été effectuée en matinée dans le cadre d'une inspection de renouvellement. Lors de la visite, le ratio réglementaire était respecté dans tous les groupes .

Observations

Les groupes des 2 à 3 ans

- Les enfants participaient à une activité dirigée en lien avec la préparation du Tintamarre prévu vendredi.
- Les groupes décoraient des drapeaux acadiens dans le cadre des célébrations acadiennes.

Groupe des 2 ans

- Les enfants terminaient une activité de peinture représentant des feux d'artifice aux couleurs de l'Acadie.

Routine quotidienne

La routine quotidienne était respectée :

- Collation et dîner;
- Séances de toilette;
- Lavage des mains;
- Période de sieste.

Aire de jeu extérieure

Les sorties à l'extérieur n'ont pas eu lieu aujourd'hui en raison de la pluie.

Pendant ma vérification, je constate que des améliorations ont été apportées à l'aire de jeu extérieure, au courant de l'été, notamment :

- La rénovation des clôtures;
- L'ajout de gravier;
- L'installation d'un toit dans l'aire destinée aux nourrissons.

La garderie est conforme selon les normes et la loi sur les services à la petite enfance du NB. Permis recommandé.

original signé par
Sylvie Richardson

Le 12 août 2026

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Date

original signé par

Signature en pièces jointes

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 12 août 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"